DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE



VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ

Liste des Emplacements Réservés

Jean-Pierre LOURS
Urbaniste O.P.Q.U.
Architecte D.P.L.G.
D.E.A. analyse & Aménagement
Membre de la S.F.A

Eve PELLAT PAGE
Urbaniste Géographe Qualifiée O.P.Q.U.
Formation A.E.U.
C.E.A.A. Patrimoine
Membre de la S.F.U.
06 . 12 . 70 . 05 . 23

Yves MORLAND
Architecte D.P.L.G.
D.E.A. analyse & aménagement

■

Anne CAZABAT
Architecte du Patrimoine
Architecte D.P.L.G.
D.E.A. Histoire Socio-culturelle
06 . 62. 03 . 52 . 58

MODIFICATIONS :

Suite à la consultation des services et à l'enquête publique

914a

Septembre 2012

RÉVISION PRESCRITE EN DATE DU 17 DÉCEMBRE 2007
PROJET ARRÊTÉ EN DATE DU 29 OCTOBRE 2012
APPROUVÉ EN DATE DU 15 JUILLET 2013



ADEV ENVIRONNEMENT 2 rue Jules Ferry 36300 LE BLANC Tél. 02 54 37 19 68 courriel : contact@adev-environnement.com

■ **Bureau d'Etudes – Aménagement, Urbanisme, Architecture** Tél.02.47.05.23.00 – Fax.02.47.05.23.01– www.be-aua.com
S.A.R.L. B.E.-A.U.A., capital 8100 €, R.C.S. TOURS 439 030 958, N° ordre national S 04947 - régional S 1155, Courriel : BE-AUA@wanadoo.fr
Siège : 69, rue Michel Colombe 37 000 TOURS – Agences : Bât 640 Zone aéroportuaire, 36 130 DEOLS et 1, rue Guillaume de Varye 18 000 BOURGES
groupe B.E.-A.U.A. / ATRIUM Architecture: ensemble, nous dessinons votre avenir...

Mode d'emploi

La liste suivante des emplacements réservés est établie conformément aux dispositions des articles L.123-1-8° et R. 123-11 du Code de l'Urbanisme.

Si votre terrain est touché par un emplacement réservé pour une voie ou un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou un espace vert :

- Vous repérez, sur les plans au 1/5000ème, le numéro de référence de cette emplacement,
- Vous recherchez dans le tableau ci-après cette référence,
- Ce tableau vous fournit la désignation de l'opération projetée sur cette réserve, sa surface et la collectivité ou le service public destinataire.

Chaque emplacement est reporté sur les documents graphiques et repéré par un code constitué d'une trame spécifique et d'un numéro.

Liste des Emplacements Réservés

Numéro Emplacement Réservé	Objet	Cadastre numéro de parcelles	Surface estimée	Bénéficiaire
01 Planche nord	Extension du cimetière de Cours	37p	4084 m²	Commune
02 Planches centre 1 et 2	Elargissement de la rue de Vignelle à 9.00 m	(102 à 104, 117 à 125, 128 à 134, 141 à 143, 150, 154, 206, 209, 211, 217, 218, 220, 225, 227, 231, 234, 235, 239, 240, 245, 246, 249, 250, 282, 284, 308, 319, 321, 392, 445, 488, 495, 496, 515, 527, 538, 539, 560, 561, 562, 566, 598, 618, 651, 660, 670 à 672, 677, 679, 681, 682, 689, 690, 709, 710) partielles	6046 m²	Commune
03 Planche centre 1	Elargissement de la rue du Prés Fleury à 8.00 m	(161 à 163, 169, 171, 172, 180 à 182, 184, 196, 197, 200, 202 à 207, 490, 591) partielles	1542 m²	Commune
04 Planche centre 1	Extension du cimetière de Cosne-sur-Loire et ouvrage et installations liés au fonctionnement de ce dernier.	87 à 100, 140 à 107, 112partielle et 345	16260 m²	Commune
05 Planche Centre 2	Acquisition pour regroupement des services techniques municipaux	325	18457 m²	Commune
06 Planche Sud	Extension du cimetière de Villechaud	398p	404 m²	Commune
07	Création d'une retenue temporaire des eaux du ruisseau VC n°1	7p-12p, 17p, 18p, 19	10 815 m²	Commune
08	Augmentation de la capacité de la station de pompage	1, 2, 98	148 m²	Commune
09	Elargissement à 12.00 m de la voie communale	2p, 9p, 11p, 39p-45p, 47p, 48p, 55p, 56ap, 59p, 61p, 63p, 64p, 69p, 71p-73p, 75p, 77p, 106p, 110p, 115p, 123p, 127p, 131p, 132p, 135ap, 162p-164p, 166p, 167p	4840 m²	Commune

10	Elargissement à 9.00m de la rue des Vignes, de la RD 114 jusqu'à la limite nord de la parcelle 091 AP n°8	1p-8p, 9p, 15p, 25p-28p, 33p, 34p, 45p, 56p, 65p, 70p-81p, 83p, 91p, 180p, 188p, 190p, 191p	9715m²	Commune
11	Création d'une retenue temporaire des eaux du ruisseau de la Fontaine St Laurent, chemin de la vallée Gallard	19p, 20p	3304 m²	Commune
12	Aménagement du carrefour de la rue des Ardilles et e la RD 114	51	172 m²	Commune
13	Elargissement à 9.00 m du chemin rural de Longue Epine de la rue Colette à la rue Solaire	99p,100p, 107p-109p, 113p, 123p, 124p, 126p, 127p, 130p, 131p, 134p, 136p, 138p-158p, 197p, 198p, 200p, 216p, 266p, 268p, 269p, 273p, 274p, 293p, 296p, 439p, 475p, 476p, 479p, 480p, 496p, 500p, 504p, 514p, 553p, 571p	5000 m²	Commune
14	Elargissement à 8.00 m du chemin de Plantenoix	193p, 196p-198p, 275p-280p, 428p, 429p, 484p	1270m²	Commune
15	Elargissement à 9.00 m de la rue Franck Nohain entre la rue des rivières Saint-Agnan et la limite ouest de la parcelle AT n°104	Rue Franc Nohain partielle	1879 m²	Commune
16	Elargissement à 8.00 m du chemin rural dit du passage à niveau entre la rue des 4 fils Doumer et le chemin de halage	3p, 8p-10p, 289p, 293p, 368p, 369p	1481 m²	Commune
17	Maintien de l'espace naturel boisé avec création d'un branchement ferroviaire et d'un bassin de rétention	135-147, 739, 745	57 707 m²	Commune
18	Elargissement à 8.00 m de la VC n°37 entre la RD 243 et la VC n°2	1p, 5p, 59p, 304p, 447p, 454p-456p, 498p, 499p, 544p, 545p, 550p-553p, 557p, 572p, 577p, 578p, 581p		Commune
19	Elargissement à 8.00 m de la rue Loiseau de la rue des Prés Fleuris à la rue Emile Combes	193p, 194p, 196p, 282p, 286p, 290p, 519p, 531p	800 m²	Commune

20	Elargissement à 12.00 m du chemin rural « dit des Sables » allant de la rue du stade à la D955A Nord	114p, 252p,	3480 m²	Commune
21	Elargissement à 9.00 m du chemin des Moroques entre la rue de la Fontaine St-Laurent et la limite nord de la parcelle AH 66	1p-3p, 5p-7p, 65p, 463p, 464p	2908 m²	Commune